

UFF PRIVILEGE (part A)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

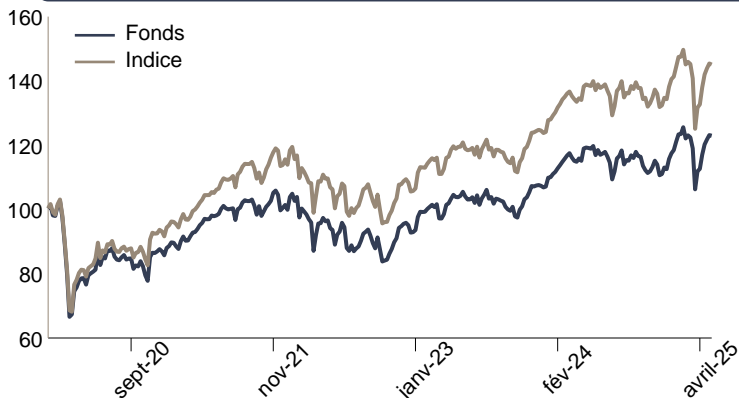
Profil de risque



Chiffres clés au 30/05/2025

Valeur liquidative	127.75 €	Nombre de positions	57
Actif net du fonds	50.27 M€	Taux d'investissement	97.14%

Evolution de la performance



Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE A FR0013323730 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF PRIVILEGE (part A) » le 01/07/2024. L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Siemens Ag-Reg	Caixabank Sa
	Banco Santander Sa
	Commerzbank Ag
	Unicredit Spa

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Asml Holding Nv	0.48%	Sanofi	-0.10%
Banco Santander Sa	0.32%	Roche Holding Ag	-0.06%
Schneider Electric S	0.25%	Muenchener Rueckver	-0.05%
Uff Dynasties Famili	0.24%	Lvmh Moet Hennessy	-0.04%
Sap Se	0.22%	Allianz Se-Reg	-0.03%
Total	1.52%	Total	-0.28%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR001400PEM4	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	01/07/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	3.07%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Gérant financier



Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	4.07%	3.92%	0.16%
YTD	9.75%	8.41%	1.34%
3 mois	-1.49%	-2.58%	1.10%
6 mois	9.07%	7.97%	1.09%
1 an	3.23%	4.56%	-1.33%
3 ans	29.00%	34.90%	-5.90%
5 ans	50.57%	71.82%	-21.25%

Indicateurs de risque sur 1 an

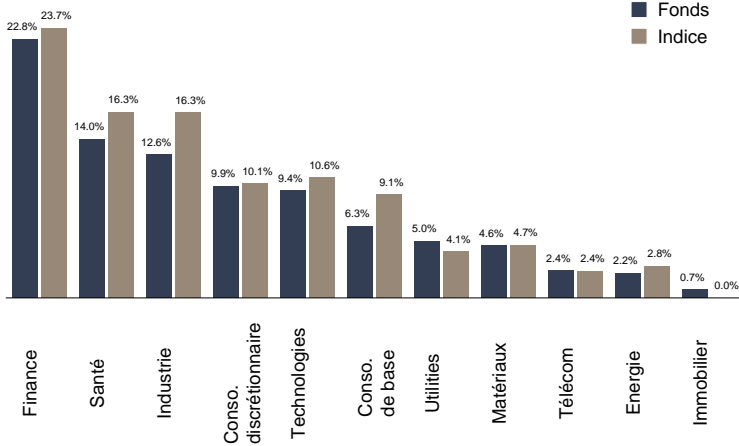
Volatilité du fonds	17.60%	Ratio de Sharpe	0.00
Volatilité de l'indice	18.00%	Ratio d'information	-0.56
Tracking Error	2.35%	Beta	0.97

10 principales positions

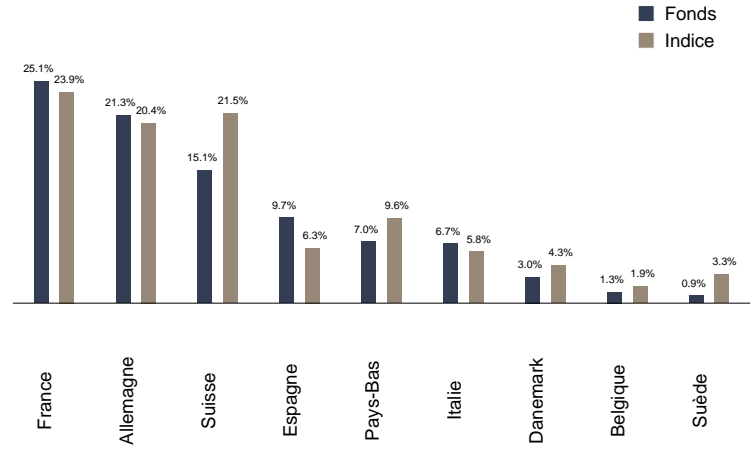
Valeur	Poids	Secteur d'activité
Uff Dynasties Famili	5.65%	Fonds actions
Sap Se	4.64%	Technologies
Asml Holding Nv	4.28%	Technologies
Nestle Sa	4.01%	Consommation de base
Novartis Ag-Reg	3.88%	Santé
Roche Holding Ag	3.68%	Santé
Siemens Ag-Reg	3.31%	Industrie
Allianz Se-Reg	3.09%	Finance
Novo Nordisk A/S-B	2.98%	Santé
Air Liquide Sa	2.58%	Matériaux
Total	38.09%	

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025													
Fonds	7.26%	3.87%	-4.21%	-1.18%	4.07%								9.75%
Indice	7.34%	3.68%	-4.88%	-1.44%	3.92%								8.41%
2024													
Fonds	2.35%	2.10%	4.51%	-2.03%	2.96%	-1.27%	-0.88%	2.05%	-1.29%	-3.18%	-0.82%	-0.62%	3.62%
Indice	2.66%	2.77%	3.83%	-2.33%	3.27%	-0.42%	-0.03%	1.88%	-1.03%	-3.37%	-0.16%	-0.41%	6.57%
2023													
Fonds	7.49%	1.12%	1.05%	2.34%	-2.22%	2.99%	1.43%	-2.57%	-2.39%	-2.95%	6.65%	3.02%	16.44%
Indice	7.26%	1.65%	1.29%	2.23%	-2.04%	2.90%	1.60%	-2.46%	-2.38%	-3.18%	7.28%	3.66%	18.53%
2022													
Fonds	-3.75%	-4.32%	0.27%	-1.20%	-0.21%	-8.45%	6.62%	-4.63%	-5.11%	7.16%	6.95%	-3.77%	-11.31%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
2021													
Fonds	-1.65%	2.76%	6.20%	2.04%	2.34%	0.84%	0.56%	2.46%	-3.57%	3.93%	-3.95%	5.64%	18.42%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%
2020													
Fonds	-1.99%	-8.65%	-15.43%	5.01%	2.75%	4.32%	-2.46%	2.07%	-3.39%	-6.27%	13.74%	1.21%	-11.55%
Indice	-1.33%	-8.66%	-13.34%	5.38%	2.42%	3.29%	-1.78%	2.38%	-1.57%	-5.38%	14.03%	2.00%	-5.17%

Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE A FR0013323730 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF PRIVILEGE (part A) » le 01/07/2024. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

En mai 2025, les marchés ont été ballotés par les volte-face incessantes de Donald Trump concernant sa politique protectionniste, consistant à menacer d'imposer des droits de douane prohibitifs selon les pays ou les secteurs d'activité.

Ainsi, alors que le Président avait décrété des tarifs de 145 % sur les biens importés de Chine au plus fort de la crise qu'il a lui-même provoquée, il les a subitement réduits le 14 mai de 115 points, atteignant un premier palier de 30 %. En signe de bonne volonté, la Chine a maintenu son différentiel négatif de 20 % avec les États-Unis, ramenant ses propres droits de 125 % à 10 %.

À l'inverse, alors que les Européens semblaient déterminés à négocier, leurs propositions ont, sans raison claire, profondément irrité le Président américain, qui les a menacés de droits de douane allant jusqu'à 50 %. Ces menaces n'ont cependant pas été mises à exécution.

L'analyse de la réaction des marchés financiers montre clairement que l'administration américaine a perdu en crédibilité, d'autant plus qu'Elon Musk a quitté le Département de la Réduction de la Dépense Publique (DOGE) après 130 jours d'inaction. Le taux à 10 ans américain s'est ainsi installé autour de 4,5 %, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour la première puissance mondiale. En effet, Moody's, 14 ans après S&P, a abaissé d'un cran la note de la dette américaine, lui attribuant désormais un AA+, une évaluation relativement généreuse compte tenu des niveaux d'endettement, surtout en comparaison avec des pays moins exposés.

Sur le plan géopolitique, là encore, les gesticulations du Président américain ont eu aussi peu d'impact que les menaces européennes adressées à la Russie dans le cadre du conflit en Ukraine, ou à Israël. Le seul succès notable de l'administration Trump en mai reste la libération, le 12 mai, du dernier otage israélo-américain encore vivant. Cette opération, entièrement négociée par les États-Unis sans concertation avec Israël, a mis en lumière les profondes dissensions désormais visibles entre les deux pays.

En résumé, en mai 2025, l'adage « Sell in May and go away » n'a jamais été autant invalidé depuis 1990, compte tenu de la forte reprise des marchés risqués.

En Europe, le CAC 40 et l'EuroStoxx 50 ont bondi respectivement de 3.5 % et 5 %, certains secteurs enregistrant même des hausses à deux chiffres, comme les banques de la zone euro (+10.5 %) ou le secteur de la Défense européenne (+15.5 %).

Outre-Atlantique, les marchés actions ne sont pas en reste : le S&P 500 a progressé de plus de 6 %, tandis que le Nasdaq s'est envolé de 9.5 %. Finalement, le MSCI World a gagné e 6 %, en dollars comme en euros, la monnaie unique étant restée très stable face au billet vert.

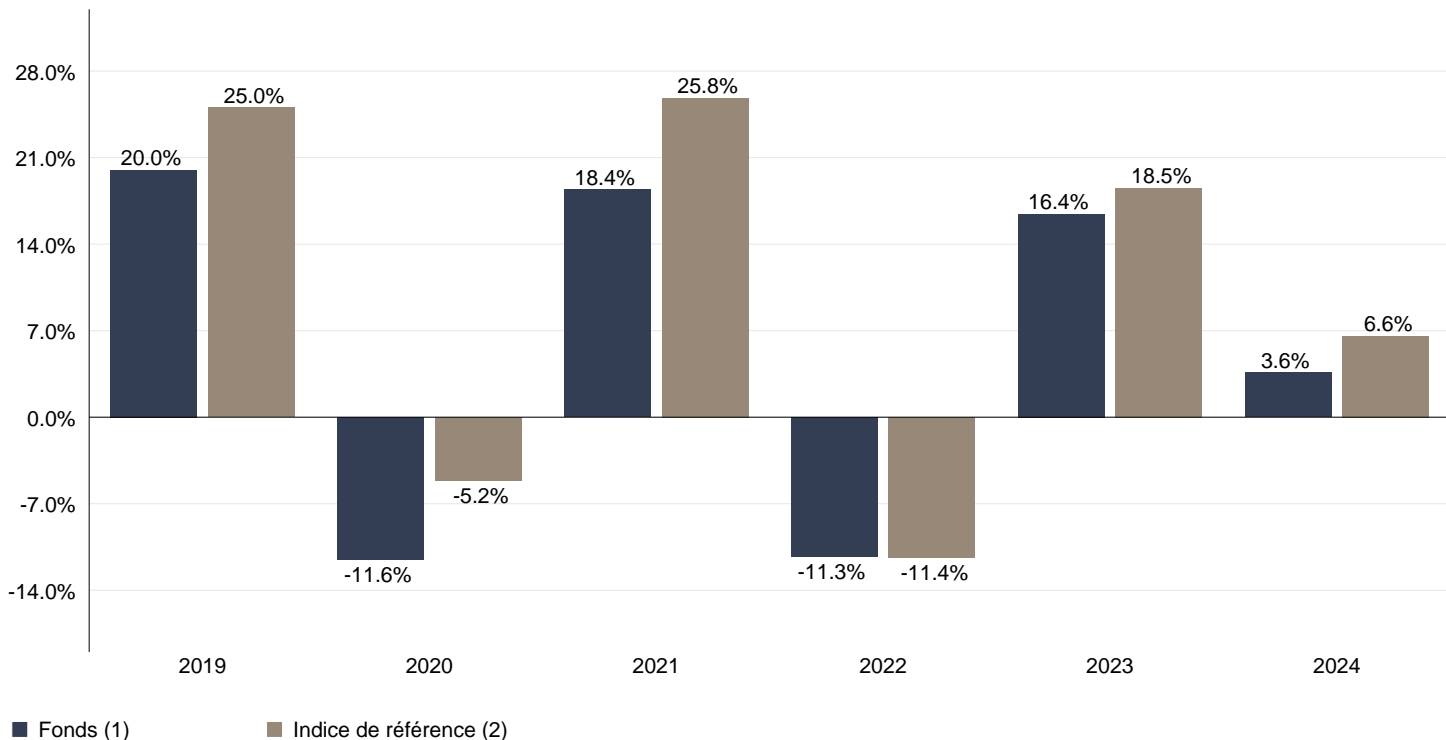
Le portefeuille a bien performé ce mois-ci, ce qui vient confirmer son bon dynamisme depuis le début de l'année. Le secteur bancaire a été parmi les principaux contributeurs sur le mois avec encore une fois les très bonnes performances de sociétés telles que Commerzbank et Banco Santander sur lesquelles nous avons pris quelques bénéfices.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an depuis sa création le 01/06/2018 par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE A FR0013323730 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF PRIVILEGE (part A) » le 01/07/2024.

(2) L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Date de création : 01/06/2018

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

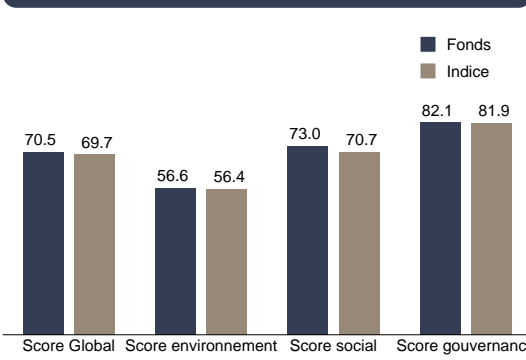
INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	70.5	92.61%
Indice	69.7	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

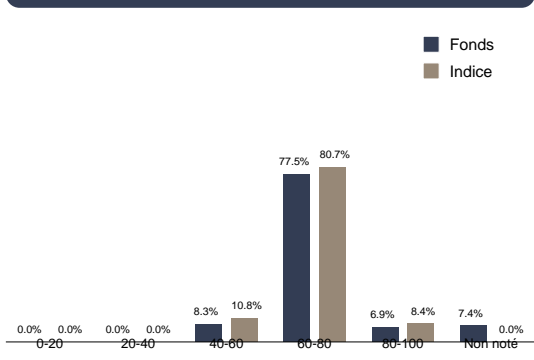
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.06%	83
Roche Holding Ag	3.78%	82
Zurich Insurance Gro	0.65%	82
Ing Groep Nv	1.36%	81
Schneider Electric S	2.61%	80
Amadeus It Group Sa	0.85%	79
Asml Holding Nv	4.41%	78
Sika Ag-Reg	0.84%	77
Airbus Se	2.06%	77
Caixabank Sa	0.93%	77
Total	18.56%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/05/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	814	1191	-376

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	2.06%	6841
Siemens Ag-Reg	3.41%	5502
Eni Spa	0.59%	2573
Totalenergies Se	1.66%	2493
Safran Sa	1.85%	2474
Engie	0.84%	2147
Air Liquide Sa	2.66%	2139
Basf Se	1.23%	1572
Schneider Electric S	2.61%	1501
Enel Spa	1.74%	1276
Total	18.63%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	46.22%	88.83%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	26.93%	92.61%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	68.84%	92.61%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.